



Des parcours inspirants au service du soin

Conjuguer activité libérale et études universitaires ? Si ce programme semble dense, il est loin d'être impossible, à condition d'être motivé, bien organisé et entouré. De plus en plus d'infirmiers se lancent. Trois infirmières ont accepté de partager leur engagement.

De nombreux infirmiers installés en libéral décident, en parallèle de leur activité, de reprendre un cursus universitaire pour approfondir leurs connaissances, se lancer dans la recherche ou encore débiter un nouveau projet. Diplôme universitaire (DU), diplôme interuniversitaire (DIU) voire master... Les choix sont multiples.



Julie de Balbine

Quand Julie se lance dans la recherche

Diplômée d'Etat depuis 2018, Julie de Balbine s'est rapidement sentie « frustrée », après avoir rédigé son mémoire sur le brossage des dents des patients en milieu hospitalier, « de ne pas pouvoir aller plus loin ». Elle avait même proposé un devis de recherche, mais « j'ai rapidement été freinée », explique-t-elle. Pour mettre les chances de son côté, elle commence par s'engager dans un DU de méthode en recherche clinique – à distance, puisqu'elle vit à La Réunion – avec l'Institut

de santé publique, d'épidémiologie et de développement (Isped) de Bordeaux, tout en exerçant à l'hôpital.

En 2020, elle s'installe en libéral et décide de suivre un master Management des organisations sanitaires et sociales avec l'université Paris 13 et celle de La Réunion. « J'avais la volonté d'aller encore plus loin, de comprendre, mais je voulais aussi ajouter une corde à mon arc », confie-t-elle avant d'expliquer : « J'ai eu des problèmes de santé, et je ne savais pas si physiquement, j'allais pouvoir exercer encore longtemps en libéral. » Pour le moment, elle travaille toujours en libéral et elle a même poursuivi ses études avec un DU de pédagogie active et simulation en sciences de la santé en 2023-2024. Aujourd'hui, elle s'interroge sur l'opportunité de suivre un DU Biopolitique histoire des politiques de santé et de la recherche, en distanciel, le soir avec l'université Paris Cité. « Ces formations sont importantes pour moi afin de mieux comprendre le monde dans lequel je travaille et pour être particulièrement attentive aux problématiques de terrain », souligne-t-elle. En lien avec la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Australe, dont elle est la présidente, elle souhaite déployer des projets de recherche en soins de ville dans le cadre de cet exercice coordonné et pluriprofessionnel, une notion chère à ses yeux car « un seul regard ne suffit pas ».



Amélie Lefebvre

Amélie se forme pour déployer un projet au sein de sa CPTS

De son côté, Amélie Lefebvre, diplômée depuis quinze ans et installée depuis douze ans en libéral en Gironde, a décidé de reprendre ses études dans le cadre d'un projet professionnel qu'elle souhaite déployer sur son territoire. En tant que vice-présidente de la CPTS Médoc-Sud, elle a rencontré, avec d'autres membres, une chargée de projet de l'URPS Médecins qui leur a montré le support numérique Medprev modélisé dans le cadre du déploiement du bilan de prévention aux âges clés de la vie. « J'ai voulu me positionner pour le déployer dans un cadre plus global, en lien avec la CPTS, afin de proposer des parcours en santé aux patients », rapporte-t-elle. Son idée : élaborer le projet PETAL pour Parcours prévention en équipe traitante libérale, dont l'objectif est de faire réaliser le bilan de prévention par les infirmiers

libéraux pour ensuite orienter les patients dans des parcours en lien avec la CPTS, tout en utilisant l'outil informatique Medprev. Pour parvenir à élaborer ce projet, elle s'est inscrite à un master en santé publique du Laboratoire éducations et promotion de la santé (LEPS) à la Sorbonne Paris Nord, pour se former et ainsi détenir les compétences. Après une première année de master généraliste, le master 2 assure un focus sur l'éducation thérapeutique du patient. « J'apprends à effectuer des programmes, à les porter, à les évaluer, à avoir une vision macro, meso et micro, précise-t-elle. Mais il faut bien connaître le terrain pour être efficient et efficace. »



Caroline Wahl

Pour Caroline, se former pour augmenter ses compétences et sa légitimité

Pour Caroline Wahl, les différents DU qu'elle a décidé de suivre, représentent une opportunité d'approfondir ses compétences métier. Diplômée en 2008 et installée en libéral depuis 2012 à Strasbourg, elle est la seule titulaire de son cabinet et travaille avec deux remplaçantes. Elle a commencé par suivre un DU plaies et cicatrisation à l'université de Strasbourg, en 2021, « car c'est le cœur de notre métier et je trouvais intéressant de détenir un bagage supplémentaire dans ce domaine », indique-t-elle. Depuis novembre 2024, elle est engagée dans un DU nutrition et maladies métaboliques dispensé par l'université de Rennes, en lien avec le Centre national d'enseignement à distance (Cned). « Ce thème m'intéresse énormément, car je pense que la nutrition est la base de toute la prévention, estime-t-elle. De nombreuses thématiques que nous pouvons rencontrer dans notre pratique pro-

Focus

Grande motivation et solide organisation indispensables !



Avant de se lancer dans une reprise ou une poursuite d'études, il est fondamental de s'interroger sur le temps et l'organisation que cet engagement implique. « Lorsque j'ai décidé de suivre mon Master, je venais de m'installer en libéral depuis peu de temps, rapporte Julie de Balbine. Ma tournée était donc correcte, mais pas très importante, ce qui me laissait du temps pour les cours du soir. » Pour autant, étant la seule titulaire de son cabinet, elle a dû solliciter des remplaçantes. « L'agence régionale de santé, la CPTS et l'Ordre des infirmiers sont au courant de mes investissements, indique-t-elle. Je suis totalement transparente et j'inscris dans les contrats de remplacement les raisons pour lesquelles je les sollicite. » Pour Caroline Wahl, le premier DU organisé en présentiel a été « facile à intégrer dans mon organisation de travail, fait-elle savoir. Il s'agissait d'une centaine d'heures sur trois semaines, réparties entre janvier et juin. » En revanche, le deuxième DU est beaucoup plus dense (335 heures). « Certes, il est en distanciel, ce qui est pratique pour gérer mon emploi du temps, mais il est aussi plus exigeant avec des devoirs à rendre à des dates précises et des notes éliminatoires, indique-t-elle. Je me suis aussi astreinte à une discipline, à savoir travailler mes cours pendant deux heures, mes jours de repos. Je n'y parviens pas toujours, mais ce type de discipline personnelle est essentielle. »

De son côté, Amélie Lefebvre insiste sur la nécessité d'être bien entouré par sa famille et ses collègues pour s'engager dans un tel projet. Le master qu'elle suit étant dispensé à Paris, « il n'a pas toujours été évident pour moi de partir une semaine sur deux, le lundi soir, et de laisser ma famille, reconnaît-elle. Mais je sais pourquoi je l'ai fait. Certes, ce diplôme est très exigeant et demande beaucoup de travail personnel, mais ces études sont passionnantes et me permettent d'acquérir plus de techniques et de compétences pour mener à bien mon projet et ainsi avoir une légitimité. »

Et le financement ?

Financièrement, plusieurs options se présentent aux infirmiers libéraux. En fonction des thématiques, ils peuvent solliciter le Fonds interprofessionnel de formation des professionnels libéraux (Fif-Pl), ou l'Agence nationale du développement professionnel continu (Andpc). Certains font aussi le choix d'auto-financer leurs formations. Cependant, il faut savoir que la loi de finances pour 2025 a mis fin au crédit d'impôt pour la formation des dirigeants d'entreprise.

fessionnelle sont abordées dans ce DU, et les connaissances que j'acquiers me servent au quotidien. Ce diplôme m'ancre dans mes connaissances et je me sens désormais plus légitime pour donner mes conseils. » ●

Appel à témoignages

Vous exercez comme Ipal, comme correspondant Samu, en maison de santé pluridisciplinaire (MSP), etc. Témoignez de votre exercice et partagez votre expérience dans Avenir & santé. Contactez-nous à l'adresse suivante : abdel.iazza@fni.fr

